

L'affaire XYZ

par Philippe Lasterle

Ce document est reproduit avec l'aimable autorisation du SHD/Département de Marine. SHM droits réservés pour la publication.

Les Etats-Unis et la Révolution française

Après 1789, les relations bilatérales ne s'améliorent guère. Le paradoxe surprend à bien des égards. D'abord, il est incontestable que l'expérience américaine, en consacrant les idées de Liberté et d'Egalité, ainsi que les principes de souveraineté populaire et de consentement à l'impôt, a eu une influence notable sur les protagonistes français. Les Etats-Unis ont donné à la doctrine révolutionnaire, élaborée en France dans les salons, les académies locales, les loges maçonniques, les cabinets de lecture, l'Encyclopédie et les différentes gazettes, ce qui lui manquait encore : l'exemple de son applicabilité. Par ailleurs, le Bill of Rights de Virginie (1776) et la Constitution fédérale (1787) ont naturellement servi de « modèles » aux rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et de la Constitution de 1791. Ensuite, les hommes au pouvoir de part et d'autre de l'Atlantique sont apparemment faits pour s'entendre. La Fayette, le « Héros des Deux Mondes », nommé commandant en chef de la Garde Nationale, dirige pratiquement la France en 1790, tandis que George Washington est le premier président élu des Etats-Unis (1789-1797). Mieux, le secrétaire d'Etat américain, en d'autres termes le chef de la diplomatie de la jeune République, n'est autre que le très francophile Thomas Jefferson. Si l'on ajoute, enfin, à cela le fait qu'après l'abolition de la Monarchie, en août 1792, la France devient à son tour une République, on ne voit pas comment les deux pays pourraient ne pas s'entendre. Or, il n'en est rien. Bien au contraire...

Il faut dire que, dans les prodromes de la première véritable crise franco-américaine, la situation politique dans les deux pays joue un rôle certain. Les excès révolutionnaires qui secouent la France jacobine inquiètent les fédéralistes américains au pouvoir (Washington, Adams, Hamilton, etc.), autant qu'ils suscitent de la sympathie chez les républicains dans l'opposition (Jefferson, Madison, etc.). Les premiers, partisans d'un pouvoir fort, quasi monarchique, recrutent parmi les milieux d'affaires des ports du Nord-Est. « La guerre est finie, place au commerce avec la Grande-Bretagne ! », semble être leur devise. Restés anglophiles malgré la guerre d'Indépendance, ils s'inquiètent de voir les échanges commerciaux avec le Vieux Continent désorganisés, voire paralysés, par la guerre franco-anglaise déclenchée en 1793. Les seconds, inquiets d'un éventuel retour en force de l'ancienne puissance tutélaire, tiennent à l'alliance française. Pour ces représentants des Etats agricoles et esclavagistes du Sud, l'avenir de l'Union est à l'ouest du Mississippi, dans la conquête de la Louisiane, cédée par la France à l'Espagne en 1762. Toutefois, la tournure que prennent les événements en France inquiète George Washington. La Convention a, en effet, déclaré la guerre à la Grande-Bretagne. Si bien que la jeune République française se trouve en conflit avec une coalition de monarchies européennes. Or, le traité militaire franco-américain de 1778 est toujours en vigueur. Philadelphie, craignant d'être entraînée dans un conflit qui ne concerne pas les Américains, proclame la neutralité des Etats-Unis. Washington n'honore donc pas sa signature de 1778. Cette position diplomatique fait les affaires des armateurs et des négociants bostoniens qui y trouvent un intérêt immédiat, puisque les Antilles françaises s'ouvrent aux produits américains. Surtout, la déclaration de neutralité du 22 avril 1793 marque le début d'une tradition ambiguë d'isolationnisme.

L'affaire Genet (1793-1794)

Au différend né de la question des dettes américaines et du non-respect du traité de 1778, viennent s'ajouter les maladresses du nouvel ambassadeur de France à Philadelphie. Nommé par la Convention, en novembre 1792, Edmond Genet (1763-1834) est un ami personnel de Jefferson et un admirateur de la jeune République. Croyant en la solidarité franco-américaine, il lance, dès son arrivée triomphale à Charleston, en avril 1793, un vibrant appel aux citoyens américains pour qu'ils viennent au secours de la France républicaine en guerre contre l'Angleterre. En faisant cela, il feint d'ignorer la position officielle des Etats-Unis dans le conflit. Dans le même temps, il fait armer des corsaires dans les ports américains pour s'attaquer au commerce maritime britannique. En octobre, encouragé par Hamilton (secrétaire d'Etat au Trésor) et Knox (secrétaire d'Etat à la Guerre), tous deux ouvertement anti-français, le président Washington demande au Comité de Salut Public le rappel de Genet. Le diplomate est aussitôt révoqué par les Montagnards qui viennent de chasser les Girondins du pouvoir à Paris. Son successeur, le commissaire Faucher, débarque à Philadelphie en février 1794. Chargé d'arrêter Genet et de le ramener en France, il demande son extradition au gouvernement fédéral. Celui-ci refuse. Genet évite ainsi la guillotine et décide prudemment de rester sur le territoire américain. Il épousera, quelques années plus tard, Cornelia Clinton, fille du gouverneur de l'Etat de New York, et sera fait citoyen des Etats-Unis.

L'affaire Genet n'est qu'une des étapes du processus de dégradation des relations bilatérales. Sa révocation ne règle pas

les contentieux qui, au contraire, se multiplient. En vertu d'un décret de Floréal an I, les Français saisissent les navires américains chargés de cargaisons destinées à l'Angleterre en escale dans les ports français. A la fin de l'année suivante, en violation du traité commercial franco-américain de 1778, les Américains, par l'entremise du président de la Cour Suprême, John Jay, signent un traité de commerce avec les Anglais. Alors que Washington a dépêché James Monroe à Paris, afin d'y témoigner de l'inaltérable amitié des Etats-Unis, le traité anglo-américain du 19 novembre 1794, dit « traité Jay », met fin aux illusions françaises. Bien que logique, cette alliance d'intérêts et de culture est accueillie par Paris comme une trahison, voire une déclaration de guerre, puisqu'il est désormais permis aux Anglais, en vertu du « droit de visite », de confisquer les marchandises françaises découvertes à bord de navires américains. La Convention prend des mesures de rétorsion qui aggravent la tension. Des navires américains sont arraisonnés par des corsaires et immobilisés dans des ports français, notamment à Bordeaux. L'alliance franco-américaine de 1778 a bel et bien vécu. Et l'ambassadeur américain Gouverneur (c'est son prénom) Morris, grand séducteur à la jambe de bois, n'y pourra rien.

La Quasi War et ses conséquences (1797-1801)

Avec l'élection à la Présidence de l'Union du fédéraliste John Adams (1797-1801) - Thomas Jefferson est son vice-président républicain (en raison du mode de scrutin) -, la crise entre Paris et Philadelphie atteint son paroxysme. Le Directoire ordonne à l'ambassadeur Monroe de quitter le territoire français, et à la marine de la République de lancer une véritable guerre de course contre les navires américains. Ainsi, pendant près de quatre ans, les deux pays vont se faire une « guerre non déclarée », baptisée Quasi War outre-Atlantique. C'est, avec le débarquement de novembre 1942 en Afrique du Nord, et si l'on excepte les combats de la période coloniale, la seule occasion dans toute l'Histoire où du sang sera versé entre Français et Américains. Alors que la tension est vive entre les deux pays, Adams n'en tente pas moins l'apaisement. En octobre 1797, il envoie trois délégués (Pinckney, Gerry et Marshall) en France, afin de trouver une solution à la crise. Mais, en avril 1798, Talleyrand, ministre des Affaires étrangères du Directoire, accepte d'engager les pourparlers à condition de recevoir, dit-on, un pot de vin de 250.000 dollars.

L'« affaire XYZ », du nom des intermédiaires de l'ancien évêque d'Autun, fait scandale au Congrès. Une vague de francophobie se répand outre-Atlantique. La majorité fédéraliste et anglophile réclame la guerre. Tandis que le Sénat dénonce tous les traités signés avec la France depuis juillet 1778, le Président du jeune Etat s'y refuse. Mais il ordonne la capture de tous les navires français, décrète l'embargo sur les produits fabriqués en France et décide de soutenir la révolte de Toussaint-Louverture à Saint-Domingue, via un agent américain, le docteur Edward Stevens. La langue de Molière, enseignée jusqu'alors à l'Université d'Harvard, fait les frais de la guerre.

Pendant trois ans, escarmouches, incidents et combats navals vont se multiplier, principalement dans les Caraïbes. Le 7 juillet 1798, l'U.S.S. Delaware capture la goélette française La Croyable sur les côtes de Pennsylvanie. Elle est aussitôt rebaptisée U.S.S. Retaliation. L'année suivante, la goélette est récupérée par les frégates françaises Volontaire et Insurgente. La défaite de cette dernière (40 canons, 400 hommes) face à la frégate américaine U.S.S. Constellation (38 canons, 316 hommes), le 9 mars 1799, reste l'épisode le plus célèbre de la Quasi War. La prise du bâtiment, rebaptisé U.S.S. Insurgent, est rendue plus humiliante encore par l'attitude déshonorante de son pleutre capitaine, Barreault. Ce dernier, paralysé de terreur pendant le combat, en perd tout orgueil. Croyant s'attaquer à une corvette, il sous-estime la force de l'adversaire. Officier de la grande Marine française, il ignore peut-être que les modestes Etats-Unis se sont dotés de 6 frégates de 40 canons, pour garantir leurs intérêts commerciaux face aux pirates barbaresques en Méditerranée et longer les côtes chinoises. Eléments précurseurs de l'U.S. Navy, la Constellation et ses sister ships inaugurent ainsi la présence américaine en Méditerranée et dans la Pacifique, avant de faire respecter le pavillon américain aux Antilles.

La convention de Mortefontaine (1801)

Cette fois, Talleyrand et les représentants du Directoire proposent, les premiers, de négocier avec les représentants américains, débarqués de l'U.S.S. United States en octobre 1799. La France n'a pas les moyens de faire la guerre sur plusieurs fronts à la fois. Adams accepte de discuter, malgré l'hostilité de l'opinion américaine et l'opposition de Hamilton, qui fait figure de « faucon ». Le coup d'Etat du 18 Brumaire ne contrarie que provisoirement les négociations. Le nouveau régime, baptisé Consulat, n'opère pas de revirement diplomatique. Bonaparte reçoit même la délégation américaine, composée de Vans Murray, Davis et Ellsworth, au palais des Tuileries, avant d'aller faire la guerre en Italie. Preuve que le Premier Consul reprend la politique de Talleyrand à son propre compte, c'est son frère, Joseph, qui dirige la délégation française, composée entre autres du comte de Roederer et du comte de Fleurieu. Après plusieurs mois de tractations difficiles, l'accord est finalement signé le 30 septembre 1800 dans la propriété de Joseph, à Mortefontaine, au nord de Paris, puis il est ratifié le 23 mars 1801. La convention met fin à l'état de guerre et prévoit la restitution mutuelle des propriétés capturées, l'acquittement des dettes respectives et l'application de la clause de la nation la plus favorisée en matière commerciale.